

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
ISÈRE****SYNDICAT MIXTE DE LA
BOUCLE DU RHÔNE EN
DAUPHINE****DÉLIBÉRATION
BUREAU****N° BS2025 - 03****Page 1/1**Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 9
- votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHÔNE**

L'an deux mil vingt-cinq le trois avril, le Bureau syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Crémieu sous la présidence de Monsieur BLANC Aurélien Président.

Présents : Mesdames, Messieurs BLANC Aurélien, CARRIER SALVADOR REDON Bernard, CERVERA Frédéric, DAVRIEUX Roger, DROGOZ Alexandre, EMERAUD David, GIROUD Christian, MURILLON Régis, ROUBA LOPRETE Nathalie.

Excusés : Mesdames, Messieurs, BOITEUX Myriam, CUISNIER Jacques, LAURENT Philippe, SBAFFE Jean-Louis.

Pouvoir de : néant

Objet : Avis sur le projet de Déclaration de Projet n°1 entraînant mise en compatibilité du PLU de Trept

En date du 20 mars 2025, la commune de Trept a réuni les Personnes Publiques Associées pour examiner la déclaration de projet n°1, relative au projet de développement de l'entreprise MTB située sur la commune.

Après présentation de l'analyse du projet par les services du Symbord (note annexée à la délibération), les membres du Bureau décident à l'unanimité de donner un avis favorable à ce projet, assorti de la remarque suivante :

Il importe de préserver l'intention du projet d'améliorer le fonctionnement écologique du secteur. Le principe de matérialisation des corridors écologiques et leur fonctionnalité doit être affirmé dans le projet en tenant compte des contraintes liées aux projets d'infrastructures routières prévus (rond-point et déviation).

ADOpte à : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Président,



Aurélien BLANC

Date de convocation :

27 mars 2025